

Démarche d'Approche Environnementale de l'Urbanisme Commune de BRULEY

Compte rendu de la réunion 10 du 31 janvier 2014

Réunion thématique « Déchets » n°1

Personnes présentes lors de la réunion :

Mairie de Bruley :

- Claude MANET *Maire*
- Elisabeth POIRSON *Conseillère*
- Alain GOMBAULT *Conseiller*
- Jacques DURAND *Adjoint*

Habitants de Bruley :

- Jeanne MARCELIN
- Monique GENERIL
- André GENERIL
- Olivier BRUNEL
- Françoise MASUTTI
- Nicole CUNY
- Pierre MANET

Bureau d'étude ITB :

- Damien LEVÉ

Communauté de Communes du Toulois :

- Kélig LECLERC

Déroulement de la réunion :

Discussion croisée : questions des habitants, débats avec les élus, apports technique de la CCT

Brainstorming : énoncés des sujets et des problématiques autour des déchets.

Les grands types de déchets sont des végétaux (dégradables), des recyclables ou d'autres déchets ménagers. De nombreux emplois sont liés aux déchets.

Pour les biodégradables, on peut composter, alimenter des animaux « domestiques » (poules) ou apporter les gros déchets verts en déchetterie. Des modèles de composteurs individuels sont vendus par la CCT aux particuliers. Une communication accrue sur ce sujet pourrait permettre de diffuser cette pratique pour chaque habitant ayant un jardin.

Pour les recyclables, il faut trier. Question de la qualité du tri, des incivismes et de la responsabilisation de la population.

Avant le tri était plus détaillé. Aujourd'hui, deux types de containers existent : le verre et les autres recyclables

D'autres tris sont aussi possibles, pour les meubles, les vêtements, les appareils électro-ménagers. Ce tri favorise le réemploi et la réutilisation. (Ressourceries ou magasins de type Emaüs)

La déchetterie permet le tri des gros objets mais ne permet malheureusement pas la réutilisation ! Il s'agit de revoir le bon sens de la récupération plutôt que de pratiquer le « tout-déchet ».

Pour les autres déchets ménagers, il est vrai que le consommateur est souvent victime de ses achats (suremballage, conditionnement, ...) Le choix de ses achats conditionne donc de manière importante nos déchets.

Par ailleurs, il a été remarqué que les poubelles ont aussi des saisons, modifiant leur quantité ou leur contenu entre l'hiver et l'été.

Avancées en matière de ramassage des déchets sur le territoire de la CCT :

Depuis 2011, une gestion incitative a été expérimentée. La taxe d'enlèvement sera donc calculée par rapport au volume des déchets d'un foyer (nombre de levée x taille du bac).

Cette expérimentation a bien fonctionné à Bruley où on a pu constater une grande réduction du nombre de bacs sortis toutes les semaines. Chaque semaine, environ 1/3 des habitants sortent leurs poubelles. La collecte est donc plus rapide pour le camion de ramassage.

Témoignage d'un habitant : « Nous sortons à tour de rôle nos poubelles, à trois voisins, pour limiter le nombre de collecte de bac. Les bacs sont donc remplis par les trois foyers et cela évite au camion de s'arrêter pour des bacs à moitié vide. »

L'effort des habitants marque une prise de conscience, mais n'est pas encore répercuté sur le mode de facturation. La part incitative sera prise en compte à partir de 2014, sur les collectes de l'année 2013 (avec un tarif au litre), en complément du taux de taxe sur la valeur locative (taxe foncière).

Deux systèmes existent : le bac à puce ou les containers enterrés.

Les containers enterrés pourraient être mis en place à Bruley pour améliorer l'intégration urbaine des poubelles. En effet ce système paraît plus esthétique que les bacs individuels. De plus, il permet une plus grande efficacité du ramassage. Il pourrait être proposé pour tout le village ou uniquement pour les secteurs à urbaniser prochainement.

Ces points de collecte groupée ont un rayon de 100 mètres et nécessitent environ 100 habitants pour leur fonctionnement. Les personnes ne pouvant se déplacer aisément devront aussi avoir recours à une certaine entre-aide pour participer à ce mode de collecte. Les points « d'apport volontaire » sont nettoyés deux fois par an et ne provoquent pas d'odeurs pour les modèles semi-enterrés.

Ces containers nécessitent des aménagements urbains comme une aire de manœuvre pour le camion de ramassage. Dans le nouveau quartier, le dimensionnement des voies doit être réfléchi pour le passage et le retournement des bennes de collecte (la CCT préconise 10 mètre de rayon pour une placette de retournement)

De plus, ces installations doivent être intégrées pour une qualité globale des aménagements.

Une phrase d'un habitant résume bien cet enjeu : « il faut embellir mais pas cacher ! ».

La déchetterie est située sur le D 904, sur la route de Toul, à moins de 4km du village.

Pour les grandes quantités, ou les déchets associés à des entreprises, une déchetterie professionnelle est mise à disposition : Site de Lorval.

Deux exemples ont été pris pour questionner ce système de déchetterie qui ne permet pas de déposer de gros volumes. Plusieurs ordinateurs ou une remorque de gravât sont plus conséquents que les marges autorisées actuellement.

Quelques sites de **déchets sauvages** ont pu être constatés sur le territoire. Est-ce dû à ce problème de volumes acceptés ou simplement des incivilités ?

Les déchets du cimetière :

Les prochains aménagements du cimetière pourront permettre de revoir la gestion des déchets sur ce site. Actuellement, un bac regroupe tous les types de déchets. Il serait intéressant de séparer les compostables des autres déchets (pot de fleur, emballages), pour réduire les volumes, permettre la réutilisation des pots et surtout valoriser les déchets biodégradables en grand nombre.

L'aspect social de la collecte des déchets n'a pas été oublié :

Les points d'apport sont des sites de rencontre. On y discute entre voisins. Certains entretiennent les lieux.

Situation des points de collecte du verre et des recyclables :



Rue Saint Vincent



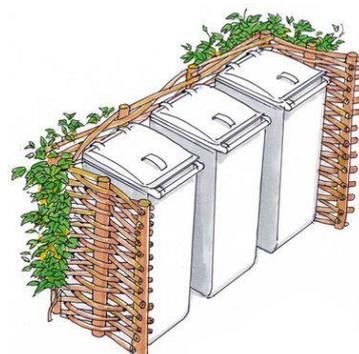
Rue des Triboulottes

Images de référence pour l'intégration des poubelles

Intégration des bacs individuels par un muret en caissette de pierres sèches ou dans un dispositif d'accès à l'habitation.



Système de « boîte à poubelles » cachant les bacs ou petites haies végétales dissimulant cet espace



Quartier de Langhouet : enclos pour les ordures (point de collecte) et boîtes aux lettres groupées



En Bref, les enjeux :

- Engager une communication active sur le compostage pour diffuser cette pratique chez les habitants
- Agir en faveur de la réutilisation (par des exemples au niveau de la commune ? en lien avec la déchetterie ?)
- Soutenir l'effort des habitants dans la réduction du nombre de levée (communications de la CCT)
- Réfléchir à la mise en place du système de containers enterrés pour le nouveau quartier et/ou pour l'ensemble du village
- Nettoyer les sites de dépôt sauvage (une action pourrait être organisée avec l'école)
- Revoir le compost du cimetière pour un meilleur fonctionnement
- Penser l'intégration des points de collecte pour une requalification de ces espaces publics

Prochaines étapes :

Jeudi 13 février 2014 : réunion « Déplacements, mobilités, voiries » n°1, à 18h00

Jeudi 20 février 2014 : **Ballade thermographique** dans la commune, à 6h00

Jeudi 20 février 2014 : réunion « Déplacements, mobilités, voiries » n°2, à 18h00